



2.01/17

Question écrite

### Tarif des cartes journalières CFF

Depuis plusieurs années, la commune met à disposition 13 cartes journalières CFF. Delémont achète ces livrets et les met à disposition de celles et ceux qui en ont besoin le temps d'une journée. Ce service semble bien fonctionner. Il est possible de voir en tout temps l'état des disponibilités et la carte est envoyée par La Poste à qui la demande.

Ce système est courant et existe dans de nombreuses communes de Suisse<sup>1</sup>. Selon un article dans un magazine de comparaison récent, on apprend que le prix des cartes, achetées 36.40 fr. par les communes, sont revendues à des prix différents.

A Delémont, ce service coûte 42 fr. plus 1.50 fr. de frais de port. Il oscille entre 49.- fr. à Lausanne, 45.- fr. dans le Jura Sud, 42.- à Sion, Biemme, La Chaux-De-Fonds, etc. et 35.- à Martigny où la ville décide d'offrir cette prestation à perte pour des raisons incitatives.

Dans les comptes de Delémont, on peut lire que ce service a rapporté environ 20'000 fr. (2014 : 19'398.25 fr. ; 2015 : 20'166.50 fr., rubrique 0245), y compris les charges liées aux tâches administratives.

Le groupe CS•POP/les Verts demande s'il est possible d'envisager une modification de ce système pour inciter, encore plus, la population à prendre le train ou si ces bénéficiaires ne peuvent pas, par exemple, alimenter un fond qui permet d'encourager, pro-activement, la mobilité douce dans notre ville ?

Pour CS•POP/les Verts  
Jeanne Beuret

<sup>1</sup> On peut d'ailleurs voir l'étendue des offres sur des sites comme «[www.tageskarte-gemeinde.ch](http://www.tageskarte-gemeinde.ch)» ou «[www.sugarcube.ch](http://www.sugarcube.ch)».